

Juillet - Août 2010 N° 121

Sécurité

Soyez vigilants ! Une recrudescence de vols divers a été constatée dans la région. Notre village de Cherisy n'est pas épargné. Soyez donc attentifs à tout ce qui peut vous paraître inhabituel (rôdeurs, véhicules suspects, etc...) et n'hésitez pas à faire remonter vos informations en mairie.

Opération tranquillité vacances

Si vous devez vous absenter durant les mois d'été, signalez votre absence au secrétariat de mairie qui vous fera remplir un formulaire destiné à la gendarmerie de Dreux qui assurera une surveillance de votre demeure lors de ses rondes.

Baignades interdites dans l'Eure et la Blaise

A plusieurs reprises il a été constaté que des jeunes de la commune plongeaient dans les rivières de l'Eure et de la Blaise, alors que cela est interdit (comme spécifié sur des panneaux qui hélas sont souvent arrachés !)

En cas d'accident, la responsabilité en incomberait aux parents.

Il est donc rappelé que les baignades sont interdites dans les rivières de l'Eure, de la Blaise et des Châtelets.

Samedi 18 septembre : rencontre avec les nouveaux Chérisiens

Cette rencontre mise en place il y a cinq ans, à l'initiative de Monsieur le Maire et son équipe municipale, permet aux nouveaux Chérisiens de faire connaissance avec les élus et les associations de la commune. Elle se déroulera le **samedi 18 Septembre à 12h à la Mairie**, autour d'un apéritif de bienvenue. Une invitation personnelle sera envoyée aux personnes concernées. Toutefois, si vous êtes nouvel arrivant et que vous n'avez pas reçu d'invitation, vous êtes bien sûr cordialement convié. Nous nous permettons d'insister sur la présence de chacun à cette sympathique rencontre.

Tonte des pelouses et autres activités

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants :

Tous les jours sauf les samedis dimanches et fêtes : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis, sauf jours de fête : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours de fête : 10h00 à 12h00.

Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

Rentrée scolaire : JEUDI 02 SEPTEMBRE

La rentrée scolaire de septembre prochain se fera le **jeudi 02 septembre**. Les enfants de la commune seront accueillis comme à l'accoutumée dans nos 2 écoles : l'école maternelle avec 4 classes et l'école primaire qui s'enrichira d'une 7^{ème} classe. Les travaux d'entretien habituels et de rénovation seront réalisés au cours de l'été.

Juillet -Août 2010

Mardi 14 juillet

Fête nationale

Diverses animations l'après-midi
cour salle polyvalente – parc de la Mairie

A 19h30 repas ouvert à tous les habitants de la commune suivi d'un bal

Jeudi 2 Septembre

Rentrée des classes

Samedi 4 et dimanche 5 Septembre

Sortie touristique du Comité des Fêtes en Belgique

Samedi 11 Septembre

Exposition de peintures et sculptures ACA à l'Espace Hugo

Samedi 18 Septembre

Rencontre avec les nouveaux Chérisiens à 12h00 en Mairie

Samedi 25 et dimanche 26 Septembre

AVERN - Salon "Vivre et habiter écologique" - Espace Hugo et salle Polyvalente

Le 14 Juillet, une fête populaire

Comme il est de coutume républicaine, notre commune organise comme chaque année, la fête du 14 Juillet. C'est l'occasion de se retrouver entre habitants du village pour passer une sympathique journée.

L'après-midi, le Comité des Fêtes animera une kermesse où de nombreux stands vous attendent. Vous pourrez également participer au concours de pétanque.

Les Ecuries de Cherisy permettront aux plus petits de découvrir en poney le parc de la mairie. L'après-midi sera entrecoupé par quelques jeux gratuits réservés aux enfants. La commune offrira un petit lot aux enfants présents.

Vers 18 heures, les femmes présentes pourront participer à la Loterie des Dames. Chaque participante recevra un lot !

A partir de 19h30, repas champêtre dans le parc de la mairie si le temps le permet.

<p>Le menu de l'an dernier ayant remporté un vif succès, il est reconduit cette année : apéritif – tomates – salade piémontaise – viandes rouge et blanche – chips – fromage – fruit. La boisson est offerte. Chacun doit apporter ses couverts.</p>

La soirée se terminera dans l'Espace Hugo où Jean-Michel MAURY nous fera danser.

Alors, Cheriennes, Cherisiens, anciens, jeunes, retraités, actifs, nouveaux et anciens habitants... ne ratons pas l'occasion de nous rassembler pour célébrer notre fête nationale. Venez nombreux comme l'an passé !